

4 septembre 2012

12.362

Question Karim-Frédéric Marti

Les requérants d'asile délinquants répondent-ils encore?

Nos amis argoviens viennent de proposer d'interdire le téléphone portable aux requérants d'asile délinquants, afin de diminuer le risque de relations coupables.

- Qu'en est-il à Neuchâtel?
- Peut-on imaginer une situation analogue?
- Si oui, dans quel délai?

Cosignataires: D. Schär, D. Haldimann et M. Schafroth.